

Questions aux services administratifs nationaux responsables de l'application de la réglementation européenne (EC) N° 1069-2009, dans le cas de la laine en suint

Questions posées pour la préparation, dans chaque pays, du séminaire European wool handling - Biella (Italie) - avril 2011

Service responsable (nom, adresse, email, téléphone)

Services responsables au niveau régional, départemental, provincial

Existe-t-il déjà des textes relatifs à l'application de ce règlement au niveau national ?
Sinon, à quelle date ces textes seront-ils publiés ? A quelle seront-ils appliqués ?

Textes déjà disponibles

Collecte de la laine en suint à la ferme

- Type d'emballage autorisé, sacs, conteneurs, matériaux,
- Personnes concernées
- Documents commerciaux et sanitaires à produire : quantités, provenance,...
- Contrôle possible

Transport de la laine en suint :

- Conditions d'agrément du véhicule de transport
- Autorité en charge de l'agrément du véhicule
- Documents commerciaux et sanitaires à produire pour effectuer le transport, autorités auxquelles ils doivent être envoyés
- Règles de nettoyage et de désinfection du véhicule, traitement des eaux résiduelles
- règles sanitaires pour le personnel effectuant ce transport
- possibilité de transport conjoint avec d'autres produits non alimentaires

Entreposage de la laine en suint

- Conditions d'agrément du local d'entreposage
- Autorité en charge de l'agrément du local
- Documents commerciaux et sanitaires à produire pour obtenir cet agrément
- Règles de nettoyage et de désinfection de ce local, traitement des eaux résiduelles
- Règles sanitaires pour le personnel gérant cet entrepôt
- possibilité d'entreposage conjoint avec d'autres produits non alimentaires

Manipulation, transformation (lavage) de la laine en suint

- Conditions d'agrément du local de transformation
- Autorité en charge de l'agrément du local
- Documents à produire pour obtenir cet agrément
- Documents commerciaux et sanitaires à produire pour effectuer les transformations, autorités auxquelles ils doivent être envoyés
- Règles de nettoyage et de désinfection des locaux, traitement des eaux résiduelles
- Règles sanitaires pour le personnel effectuant les transformations de la laine en suint

Élimination de la laine en suint

- Adresses des lieux habilités à recevoir la laine à éliminer : unités de compostage, incinération
- Conditions et documents nécessaires pour transporter cette laine

Situations particulières :

- Laine en suint utilisée pour des recherches
- Laine en suint utilisée pour des animations pédagogiques
- Transport et transformation de petites quantités, de façon exceptionnelle

Informations sur le suivi : atelier.laine.pagesperso-orange.fr ou www.biellathewoolcompany.it